

REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail – Justice - Solidarité*



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU PROJET DE  
PREPATATION ET DE REPONSE AU COVID-19

Junin 2023

## **I. INTRODUCTION**

Dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus 2019 (COVID-19), la Guinée a bénéficié d'un montant total de 64,53 millions USD de la Banque mondiale à travers le Projet de préparation et de réponse à la COVID-19 et ses deux financements additionnels (PPRC), respectivement mis en vigueur le 28 Juillet 2020, le 17 Août 2021 et le 14 Décembre 2022.

Les objectifs de développement du projet sont de (i) prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19 et (ii) renforcer les systèmes nationaux de préparation et de réponse aux urgences de santé publique en Guinée. Le projet est structuré en 2 composantes à savoir :

(i) Composante 1 : Intervention d'urgence Covid-19 qui comprend 5 sous composantes : (i) Détection, confirmation, enregistrement et déclaration des cas et suivi des contacts ; (ii) Gestion des cas ; (iii) Mesures de distanciation sociale ; (iv) Préparation à la communication ; et (v) Acquisition de vaccins, produits, équipements connexes et déploiement (Financement Additionnel) ; et Composante 2 : Gestion de la mise en œuvre (Coordination) et suivi et évaluation avec 2 sous composantes : (i) Gestion et coordination du projet ; et (ii) Suivi et évaluation.

Le projet est articulé autour du Plan national de préparation et de riposte à la pandémie de COVID-19 et du Plan national de déploiement de la vaccination. Toutefois, compte tenu de la baisse du taux d'incidence de la COVID-19 en Guinée, il est en cours de restructuration afin de permettre au gouvernement de (i) améliorer sa capacité à se préparer et à répondre aux épidémies, y compris la COVID-19, selon l'approche « une seule santé » ; (ii) mieux déployer les vaccins anti-COVID-19 déjà disponibles (fournis sous forme de donations par d'autres partenaires au développement) ; (iii) renforcer les capacités du pays dans des domaines techniques du règlement sanitaire international ; et (iv) accroître (a) les performances du Programme élargi de vaccination et (b) l'offre de soins.

Sur le plan institutionnel, l'Unité de gestion du projet (UGP) coordonne la mise en œuvre et assure la gestion fiduciaire du projet. De plus, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) et les directions de mise en œuvre assurent l'exécution des activités planifiées et approuvées par le Ministère de la santé.

L'UGP est présentement constitué de plusieurs spécialistes en santé humaine, animale, Suivi-évaluation, gestion fiduciaire, passation de marché, genre et en sauvegardes environnementales et sociale. Le coordonnateur a la responsabilité de la mise en œuvre des projets en cours d'exécution, notamment le Projet de renforcement des services et des capacités sanitaires (dont la clôture est prévue pour le 30 Juin 2024), le Projet Régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest, Phase I (REDISSE I) – Guinée (clôture du projet prévue pour le 31 Aout 2023), et les projets de préparation et de réponse au Covid 19 (PPR Covid 19) en cours de restructuration.

## **II. OBJECTIF :**

L'objectif de ce recrutement est de renforcer l'équipe de gestion du projet afin de lui permettre d'accélérer la mise en œuvre des activités du projet et améliorer sa performance après sa restructuration.

### **III. Description du Poste**

#### **1) Position :**

Le Consultant coordonnateur national adjoint est placé sous la supervision directe du Coordonnateur National de l'Unité de Gestion des projets (UGP) financés par la Banque mondiale. Il travaille principalement pour la gestion technique du projet de préparation et de réponse contre la COVID-19 (PPRC) et s'assure que le projet est correctement mis en œuvre dans le respect des délais requis et selon les standards d'efficacité et d'efficience et ce en étroite collaboration avec tous les membres de l'UGP. Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

#### **2) Missions**

Il assurera sous le leadership du coordonnateur de l'UGP, la gestion technique du PPRC ainsi que le suivi de sa mise en œuvre. Dans ce cadre il apportera tous les appuis aux missions en lien avec la mise en œuvre de ce projet.

Il participera à la gestion de l'ensemble des activités relatives au PPRC ainsi qu'à d'autres activités du Ministère de la Santé et d'Hygiène Publique, du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable qui s'avèreraient essentielles pour la bonne exécution du programme.

L'objectif de l'intervention du Consultant est d'assurer un appui technique au Coordonnateur National pour i) le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet à travers la coordination de l'équipe technique de programme, ii) la coordination des interventions à mener avec les acteurs du Ministère de la Santé et de Hygiène Publique et (Directions, programmes, cellules, IRS, DPS, Equipes Cadres de Districts et formations sanitaires), des autres secteurs (Agriculture, Pêche et élevage, Environnement), des Partenaires techniques et financiers, iii) la gestion du projet.

#### **3) Fonctions et responsabilités**

Plus particulièrement, le Coordonnateur National adjoint est chargé de :

##### **En administration générale**

- Assurer l'élaboration, le suivi des plans de travail annuels, trimestriels et mensuels avec l'équipe du projet ;
- Participer à la supervision et à la coordination de la mise en œuvre du/des projets avec les différentes directions du Ministère de la Santé et des partenaires et veiller à ce que leurs activités se déroulent comme défini dans les Manuels et Directives du Projet;
- Assurer la gestion quotidienne du projet en accord avec le manuel de procédures du projet ;
- Appuyer la validation des termes de référence, des propositions techniques et financières et des notes conceptuelles soumis par les acteurs du MSPHP et des autres Ministères sectoriels
- En collaboration avec les autres cadres de l'UGP et les responsables financiers, appuyer l'organisation des missions et des différents ateliers (formation, conception des documents normatifs, revues, ...) par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets
- Collaborer avec les institutions nationales et internationales, bailleurs de fonds y compris, pouvant aider à la réalisation des objectifs du projet et assurer un alignement des financements et une synergie des interventions pour une efficience des dépenses du projet;

- Contribuer à la bonne exécution du Projet selon les procédures convenues, y compris la conformité à l'Accord de Financement, au Manuel d'Exécution; au Manuel de Procédures de gestion Administratives, Comptables, Financières et passation de marchés ;
- Organiser des visites de terrain avec les structures de mise en œuvre du/des projets pour s'assurer de la mise en œuvre du/des plans d'action ;
- Participer à la communication avec d'autres unités d'exécution concernées ;
- Contribuer activement à l'atteinte des objectifs de développement du projet, de ses résultats et indicateurs.

### **En gestion financière**

- Contribuer à la réparation à temps, avant chaque exercice annuel et soumettre au Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et à la Banque mondiale, les Programmes de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- À chaque cycle donné, préparer avec l'appui du Responsable Administratif et Financier les états financiers annuels du Projet ainsi que les rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels.

### **En passation de marchés**

- Veiller au respect strict des procédures de passation de marchés du Projet pour l'acquisition de biens et services requis ;
- Approuver les bons de commande de biens et de service ;
- Veiller au respect du cahier de charges des prestataires engagés dans les contrats avec le projet et au respect des engagements des bénéficiaires ;
- Veiller à la tenue des registres obligatoires en matière de gestion du personnel.

### **Gestion du patrimoine du Projet**

- Veiller à la bonne utilisation des biens acquis dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Faire appliquer toute mesure prise par la coordination et permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds du projet ainsi que leur bonne et efficiente utilisation.

### **Rapportage**

- Veiller à la production régulière des rapports (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) techniques et financiers selon les directives du Manuel d'Exécution et du Manuel de Procédures de Gestion Administrative, Comptable, Financière et Passation des Marchés ;
- Veillez à la production des rapports d'évaluation d'étape (mi-parcours, final) du/des Projet(s) et de mission.

### **Suivi et contrôle**

- Suivre et superviser la mise en œuvre de toutes les activités du/des projet(s) ;
- Participer à la préparation des missions conjointes de supervision du bailleur de fonds et du gouvernement et en faciliter le déroulement.

#### **AUTRES ATTRIBUTIONS :**

- Contribuer à l'animation et à l'encadrement de l'équipe de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) ;
- Suivre et analyser les indicateurs de progression et de résultats,
- Assurer la liaison avec les autres projets similaires, le bailleur de fonds du Projet y compris le secteur privé ;
- Soumettre le plan de travail et budget (PTBA) annuel pour approbation par le Comité de pilotage (CP) ;
- Travailler sous l'orientation du coordonnateur et en étroite collaboration avec les autres parties prenantes du/des projet(s).

#### **IV. PROFIL**

Le/la candidat(e) de nationalité Guinéenne devra avoir un (e) :

- Diplôme universitaire de niveau master minimum (Bac + 5 ans) dans un domaine pertinent tel que la santé publique, la gestion de projets, économie, planification, management, Economie de la Santé, Politiques et Gestion des systèmes de Santé, ou autre domaine jugé pertinent par rapport au poste ;
- Minimum 10 ans d'expériences pratiques en matière de gestion de projet/programme d'un bailleur dans le domaine du développement sanitaire ou un domaine connexe, impliquant la collaboration avec le ministère de la santé ;
- Avoir de l'expérience dans la gestion d'un projet de la Banque mondiale serait un atout.
- Avoir une expérience dans la prévention, la préparation et la riposte contre les épidémies ou urgences de santé publique
- Avoir une bonne connaissance du système de santé Guinéen
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre de l'approche une seule santé est un atout
- Bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (Word, Excel, PowerPoint, et logiciel de gestion de projet, etc.) ;
- Bonne capacité de travail en équipe et dans un environnement sous pression ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapport, d'analyse des dossiers et de communication ;
- Maîtrise du français (niveau supérieur écrit et oral) ;
- Maîtrise de l'Anglais professionnel serait un atout.

#### **V. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE**

Les performances du Coordonnateur National Adjoint du projet de préparation et de réponse à la COVID-19 seront évaluées annuellement par une équipe composée du Coordonnateur National et du Président du Comité de Pilotage du/des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale. Une évaluation de la performance du Coordonnateur National adjoint sera faite les six (6) premiers mois et jointe au rapport semestriel du projet, par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

## **VI. DUREE DE LA MISSION et modalités de réalisation de la mission**

La durée des prestations du Coordonnateur National Adjoint du projet de préparation et de réponse à la COVID-19 sera d'une durée maximale égale à la durée du projet. Il travaillera sous l'autorité directe du Coordonnateur National des projets financés par la Banque mondiale. Le contrat y relatif sera établi sur la base de la performance et sera à ce titre reconduit annuellement sur la base des résultats d'évaluation des performances.

## **VII. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI**

Le Coordonnateur National Adjoint du projet de préparation et de réponse à la COVID-19 sera sélectionné suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014).

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et une étape d'interview qui évaluera les connaissances techniques, professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats. Le choix final qui portera sur l'un des candidats retenus à l'étape précédente se fera sur la base des résultats de l'interview/test.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions ci-après de la clause 1.13 (d) des Directives, Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale version janvier 2011 : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphe 1.9 des Directives).